



Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff)

MASSIF DE L'AIGOUAL ET DU LINGAS

ZNIEFF de type II
Numéro: 00008000

Localisation

cartes IGN au 1/25000 : Le Vigan (2741 W) Meyrueis (2640 E),
Laruéjols (2640 W) Saint-André-de-Valborgne (2740 W) Nant (2641
W) Alzon (2641 E). Autre département concerné : Aveyron

Superficie

33 400 ha

Mesure de gestion

Parc National des Cévennes, zone centrale - Parc National des
Cévennes, zone périphérique

Artificialisation

présence d'un observatoire, d'une station météo et d'un relais hertzien
au sommet de l'Aigoual ; - point de départ de nombreuses promenades
à pied, à cheval et à ski ; - station de ski de Prat-Peïrot ; -
développement important de l'immobilier à l'Espérou et à
Saint-Sauveur-des-Pourcils ; - pistes forestières et reboisement ; -
pêche et chasse ; - activité agricole : élevage et prairies de fauche.

Description

Le massif de l'Aigoual et la montagne du Lingas forment un ensemble
granitique homogène largement reboisé à la fin du siècle dernier.
L'Aigoual (altitude 1567 m) est le point culminant de la partie sud des
Cévennes. C'est l'un des noeuds hydrographiques les plus importants
du massif Central ; les précipitations, en année moyenne, atteignent
2,25 m. Sur le versant méditerranéen, les gorges profondes alternent
avec les crêtes schisteuses extrêmement découpées ; à l'ouest, au
contraire, des pentes douces soudent le massif au vaste pays calcaire
des Causses. Les essences forestières se répartissent en fonction des
variations altitudinales du climat et de la nature du sol. La
châtaigneraie occupe la majeure partie des bas de vallée (en périphérie

de la zone) ; à partir de 800 m, elle est relayée par la hêtraie, formation végétale la plus répandue dans le massif. S'ajoutent à cela les multiples essences de reboisement plantées dans un but de restauration et de protection des sols contre l'érosion : Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), Pin laricio (*Pinus laricio*), Sapin (*Abies alba*), Mélèze (*Larix decidua*), Epicéa (*Picea abies*), Pin à crochets (*Pinus uncinata*).

Critères de délimitation

La délimitation du site est basée sur des critères paysagers, géomorphologiques et liés aux activités humaines. Les limites retenues sont les suivantes : - au nord : la limite retenue est d'ordre géomorphologique et paysagère. Il s'agit, en effet, des vallées de Gatuzières et de Fraissinet-de-Fourques et de la limite entre le massif de l'Aigoual et le Causse Méjean ; - au nord-ouest : il s'agit de la limite entre le massif forestier de l'Aigoual et le Causse noir ; - partout ailleurs, la limite est moins nette et correspond au passage entre les hauts plateaux du massif de l'Aigoual et les vallées cévenoles. Les zones où se développe une urbanisation diffuse : haute vallée de la Dourbies, Valleraugue... ont été exclues du site.

Richesse patrimoniale

1 - Floristique Situé au carrefour d'influences méditerranéennes, montagnardes et atlantiques, ce massif possède une flore riche, diversifiée et souvent rare. Citons notamment : - *Paradisea liliastrum* et *Corallorhiza trifida* : seule station connue du département ; - *Botrychium lunaria* ; - *Galium saxatile* ; - *Saxifraga prostii*, *Arabis cebennensis*, *Arabis cebennensis*, *Reseda jacquinii* et *Minuartia diomedis* : espèces endémiques ; - *Campanula speciosa* ; - *Phyteuma charmelii* : espèce présente dans le département du Gard et possédant seulement 3 stations dans ce département ; - *Betula nana* : espèce protégée qui a été introduite mais qui se maintient bien dans la tourbière du Trévezet ; - *Listera cordata*, *Achillea ptarmica* et *Lycopodium clavatum* : 2 stations seulement sont connues dans le département du Gard ; - *Lycopodium selago* : espèce possédant 4 stations dans le Gard et rare dans l'ensemble de son aire de répartition ; - *Allium victorialis* : espèce protégée et inscrite sur le livre rouge des espèces menacées de France. 2 - Faunistique Les pelouses abritent le rarissime Apollon (*Parnassius apollo*), espèce protégée en France et inscrite sur la liste des espèces menacées dans la Communauté Européenne. Dans les forêts denses de hêtres, on observe un coléoptère menacé en France et en Europe: la Rosalie alpine (*Rosalia alpina*). En ce qui concerne les oiseaux, la présence de vastes espaces

non perturbés et de milieux diversifiés expliquent le nombre élevé d'espèces rares ou remarquables : - la Niverolle (*Montifringilla nivalis*) et le Tichodrome (*Tichodroma muraria*) : en hivernage ; - le Pic noir (*Dryocopus martius*) ; - la Chouette de Tengmaln (*Aegolius funereus*) ; - l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) ; - la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ; - le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) ; - l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*). Les forêts immenses qui recouvrent le massif abritent le Cerf (*Cervus elaphus*), le Mouflon (*Ovis ammon*) et le Chevreuil (*Capreolus capreolus*). Enfin, les cavités, vires rocheuses et arbres abritent 22 espèces de chauve-souris toutes protégées sur le plan national et dont les plus remarquables sont : - le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) ; - le Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*) ; - le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*) ; - le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*).

Intérêt

Les massifs de l'Aigoual et du Lingas présentent un intérêt écologique exceptionnel. Les milieux forestiers conservent des zones relictuelles épargnées par la déforestation du siècle dernier et comportant des arbres plusieurs fois centenaires. Ces hêtraies arrivées à un stade optimum de développement sont les témoins de la forêt climacique primitive. Ce massif comporte aussi plusieurs tourbières qui, de par leur rareté et leur richesse, constituent un élément irremplaçable du patrimoine écologique de notre territoire. Elles sont de plus des formations relictuelles dont l'histoire et l'évolution sont liées à des conditions très précises de climat, d'altitude et de sol. La pelouse sommitale de l'Aigoual possède, quant à elle, un intérêt avant tout d'ordre écologique. Il s'agit, en effet, d'une pelouse à affinité alpine en équilibre avec les conditions climatiques sévères du sommet de l'Aigoual. Enfin, soulignons l'intérêt des milieux rupestres. Ces milieux où l'eau et le sol sont quasi inexistantes, sont colonisés par une flore spécifique, parfois endémique. Ce sont aussi des refuges précieux pour bon nombre d'oiseaux et notamment des rapaces devenus rares sur le territoire national.

Dégradation

Cette zone est incluse dans le Parc National des Cévennes ou dans la zone périphérique ce qui lui assure une protection forte. Néanmoins, il existe des dégradations ponctuelles notamment au niveau de la station de ski de Prat-Peyrot et aux alentours de l'Espérou et de Saint-Sauveur (mitage de l'espace par les constructions ...). A noter aussi le nombre important de pistes forestières et des reboisements récents.

Gestion du milieu

- Maintenir l'intégrité écologique et paysagère des zones hors parc. -
- Limiter la création des pistes et des reboisements monospécifiques.

Bibliographie - Source

DE KERMABON J. - Parc National des Cévennes. Communication orale LAHONDERE Ch., 1983 - Les gorges de la Dourbies, le Causse Noir nord-oriental, le mont Aigoual, les gorges de la Jonte. Bull. de la Soc. Bot. du centre-ouest, T14, p.96-108. SEON J., 1992 - Parc National des Cévennes Communication orale PINNA J.L.- Parc National des Cévennes. Communication orale Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Environnement Maîtrise d'ouvrage déléguée nationale : Secrétariat de la Faune et de la Flore du Muséum National d'Histoire Naturelle Maîtrise d'ouvrage déléguée régionale : Direction Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon (DIREN) Maîtrise d'oeuvre : Institut des Aménagements Régionaux et de l'Environnement (IARE Montpellier) 1991

[haut de page](#)